



Organisme Régional de Formation du Sport Adapté
Formation professionnelle continue



Référent Activité Physique et Sportive en Établissement Social et Médico-Social-Santé Ligue Sport Adapté Île-de-France - 2026-2027

“Évaluer et construire un projet «Sport Santé» en établissement médico-social”

À chacun son défi !





Présentation

Les origines de la formation

La **loi du 2 mars 2022** «*visant à démocratiser le sport*» a notamment comme effet d'imposer à tous les établissements et services médico-sociaux (ESMS) de désigner un «*référent sport*».

La loi a pour objectif de **développer la pratique sportive pour le plus grand nombre** et prendre en compte les activités physiques et sportives comme un **outil majeur de l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans leur inclusion et leur santé**.

La formation **Référent APS en ESMS** vise à permettre aux professionnels d'ESMS **d'accéder aux compétences nécessaires pour répondre à ces nouvelles missions spécifiques**, notamment en s'appuyant sur le programme «Bouger avec le Sport Adapté» porté par la Fédération Française du Sport Adapté.

Réponse face aux attentes de la formation : 95%





La Formation Référent APS en Établissement Social et Médico-Social

Les modules et temps de formation

1er Regroupement

14 heures sur deux jours consécutifs

**Sport Santé et
méthodologie de
projet en ESMS**

Alternance en lien avec la structure de l'employeur

35 heures obligatoire de
mise en situation dans son
établissement incluant une
**visioconférence de 2
heures avec les stagiaires**

2ème Regroupement

7 heures sur une journée

**Synthèse et mise en
œuvre au niveau de
sa structure**

La formation comprend 23 heures de théorie et 35 heures de mise en pratique en structure

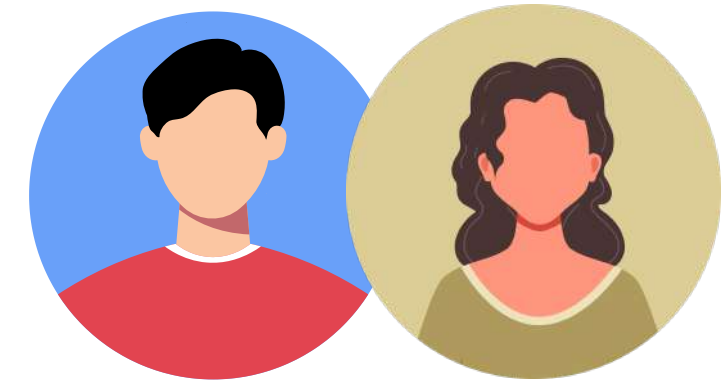




La Formation Référent APS en Établissement Social et Médico-Social

À qui s'adresse cette formation ?

Les référents Activité Physique et Sportive salariés d'un établissement médico-social



Prérequis

- Être titulaire ou en formation d'un diplôme du secteur médico-social ou du sport (ex: DE Educateur Spécialisé)
- Être salarié d'une structure médico-sociale accueillant un public relevant de la Fédération Française du Sport Adapté.
- Avoir un lieu d'alternance (structure employeur) permettant une mise en situation sur la thématique du Sport Santé
- Être titulaire d'une licence FF Sport Adapté (Compris dans le prix de la formation)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



La Formation Référent APS en Établissement Social et Médico-Social

Objectifs et contenus

OBJECTIFS

- Être capable de **mettre en place et interpréter une évaluation « Sport Santé »** pertinente et adaptée, pour identifier les besoins spécifiques en fonction des profils accueillis dans ma structure.
- Être capable de **formaliser et présenter un projet Sport Santé** opérationnel, adapté aux besoins et ressources de sa structure.
- Être capable **d'identifier et de se positionner dans le réseau « Sport Santé »** afin de mobiliser les ressources nécessaires à la réussite du projet.
- Être capable de proposer un **projet assurant la sécurité des personnes** lors de leur pratique.

CONTENUS

- **Définitions clefs** (activité physique, sédentarité, inactivité, APAS, Santé, ...)
- Aspects réglementaires et législatifs.
- **Types d'évaluations** de l'activité physique et retours auprès des bénéficiaires, des prescripteurs et de la structure.
- **Le réseau spécifique** : partenaires locaux, maisons sport-santé, MDPH, ARS, FFSA
- **Le projet Sport Santé** : implication de l'équipe pluridisciplinaire, lien avec le projet établissement, moyens et ressources
- **L'encadrement des Activités Physiques et Sportives** : prérogatives professionnelles accompagnement spécifique, sécurisation de la pratique.



La Formation Référent APS en Établissement Social et Médico-Social

Méthodes Pédagogiques et Modalités d'Évaluation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- **Apports théoriques et réglementaires**, présentés sous forme de temps de formation en salle
- Études de **cas pratiques**, à partir de situations réelles rencontrées en établissement médico-social
- Travaux de groupe et **échanges entre pairs**, pour confronter les pratiques et les contextes de chaque structure
- **Mise en situation professionnelle en structure (35h)**, permettant d'appliquer directement les apports théoriques à son propre environnement de travail
- **Accompagnement à distance** via une visioconférence collective de 2h, pour faire le point sur l'avancée du projet en cours d'alternance
- **Outils méthodologiques fournis** (grilles d'évaluation, trames de projet, ressources documentaires) pour faciliter la mise en œuvre sur le terrain

MÉTHODES D'ÉVALUATION ET VALIDATION

- Évaluation de la création de projet via des documents annexes
- Présence à l'ensemble des temps de regroupements
- La présentation du projet en lien avec son temps de mise en situation professionnelle
- Remise d'une attestation de fin de formation, mentionnant les compétences travaillées



Modalités et délai d'accès

Tarifs

735€

Par participants

Vous pouvez bénéficier de financement professionnel : dans le cadre du plan de formation continue de votre employeur en effectuant une demande de prise en charge auprès de votre **OPCO (Opérateur de Compétences)**

Inscriptions

- Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à 10 jours avant le début de la formation, dans la limite des places disponibles (12). Suite à votre inscription vous recevrez un mail de confirmation.
- Si toutefois vous souhaitez vous inscrire au-delà de ces 10 jours précédents une session de formation, merci d'envoyer une demande spécifique par mail à **contact@sportadapteiledefrance.org**

Toute demande de désistement doit être communiquée au plus tard 72 heures avant le début de la formation. Passé ce délai, l'intégralité du règlement reste due et acquise à la Ligue Sport Adapté Île-de-France, la place réservée ne pouvant être réattribuée dans un délai aussi court.



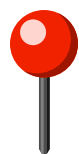
Inscriptions 2026/27

Les sessions de formation

- 21/22 septembre 2026 & 18 décembre 2026
- 12/13 octobre 2026 & 08 janvier 2027
- 02/03 novembre 2026 & 05 février 2027
- 14/15 décembre 2026 & 12 mars 2027
- 11/12 janvier 2027 & 02 avril 2027
- 25/26 février 2027 & 21 mai 2027
- 08/09 mars 2027 & 04 juin 2027
- 19/20 avril 2027 & 02 juillet 2027
- 24/25 mai 2027 & 10 septembre 2027
- 21/22 juin 2027 & 15 octobre 2027

[Site internet Ligue Sport](#)
[Adapté Île-de-France](#)

Je veux
m'inscrire
(LIEN)



Lieu de formation : 182 Rue Raymond Losserand, PARIS, 75014



Ligue Sport Adapté Île-de-France

Gauthier VENDRUSCOLO - 06 95.85.73.93

gauthier.vendruscolo@sportadapteiledefrance.org

À chacun son défi !



Fédération
Française
du Sport
Adapté

ÎLE-DE-FRANCE

